

Demande n°



DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE MANIFESTATION PUBLIQUE OU SPORTIVE DANS LE CŒUR DU PARC NATIONAL DE FORÊT

Le cœur du parc national accueille régulièrement des manifestations publiques (culturelles, traditionnelles, culturelles, mémorielles, sportives ou de loisirs). Ces événements peuvent dynamiser le territoire et contribuer à accroître sa notoriété. Selon leur nature, leur fréquence, le nombre de participants et leur période de déroulement, ces manifestations peuvent toutefois porter atteinte à la quiétude des lieux, aux milieux naturels ou à des espèces ponctuellement sensibles au dérangement, voire entrer en conflit avec d'autres usages du cœur.

Pour cela, certaines manifestations publiques sont soumises à autorisation de l'établissement public du Parc national.

Le dossier de demande d'autorisation, composé de ce formulaire et des pièces complémentaires listées en fin de document, doit être transmis **AU MOINS 2 MOIS** avant la date de déroulement de la manifestation :

- Par courriel : autorisations@forets-parcnational.fr
- Ou par courrier : « Parc national de forêts : 20, rue Anatole Gabeur, 52 210 ARC-EN-BARROIS »

Pour toute question liée à cette demande d'autorisation, vous pouvez joindre l'équipe du Parc national aux adresses listées ci-dessus ou au 03 80 93 10 92.

TEXTES DE RÉFÉRENCE :

- **Décret n°2019-1132 du 6 novembre 2019** créant le parc national de forêt et portant approbation de sa charte ;
- **Charte du Parc national de forêts**, et notamment la modalité d'application de la réglementation du cœur du Parc n° 36 relative aux manifestations publiques.

Identité du bénéficiaire

Société, association, collectivité, etc. n° siret/siren	Nom
	Prénom
	Fonction
Adresse	Code postal
	Commune
Courriel	Téléphone

Présentation de la manifestation

Nom, type et description

Lieu(x) concerné(s)

> Joindre un plan des espaces concernés par la manifestation et/ou de l'itinéraire prévu.

Date(s)

horaires

Déroulement

- exclusivement diurne
 en tout ou partie nocturne

Nombre total de participants

Estimation du public

Identité et coordonnées du référent présent lors de la manifestation

> Préciser la Préfecture instructrice le cas échéant Côte-d'Or Haute-Marne
> Joindre : le règlement et/ou la fiche technique de la manifestation.

Logistique, installations et équipements prévus

Date d'installation

Date de démontage

Équipements / installations prévus

- éclairage sonorisation abris / buvette scène / podium
 balisage : zone(s) de stationnement
 espace(s) de contrôle / rassemblement / assistance espace(s) réservé(s) au public
 autre :

Déplacements motorisés nécessaires

- reconnaissance logistique balisage / débalisage aucun

Gestion des déchets

- collecte sanitaire

Activité commerciale lors de la manifestation

> Joindre, le cas échéant :

- une description des équipements et installations prévus et un plan de leur emplacement.
- une description des modalités de gestion des déchets (y/c sanitaires) et de remise en état du site à l'issue de l'événement.

> Si l'événement prévoit ou nécessite des prises de vues et/ou de son ou du survol, une demande d'autorisation complémentaire doit être réalisée.



Moyens prévus pour la sensibilisation des participants et du public aux patrimoines et aux comportements à adopter en cœur de Parc national

Moyens et modalités prévus pour la remise en état du site

Je certifie la véracité des informations transmises dans le dossier et reconnais avoir pris connaissance de la réglementation spécifique au cœur du Parc national de forêts.

Fait à le	Signature
--------------	-----------

Cadre réservé à l'instruction

Date de réception	Dossier complet <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Pièces manquantes	Date de relance
	Date de complétude

Version du formulaire : avril 2020.